



Compte rendu sommaire valant publication  
Publication dans la huitaine  
Art L 212-25 du Code des collectivités territoriales

## CONSEIL MUNICIPAL

### Affichage sommaire

Séance du Jeudi 23 Janvier 2025

**PRÉSENTS** : Mr RIMBEAU Jean-Pierre, Mme HAYE Nadia, Mr CLÉMENT Philippe, Mme LEZAY Anita, Mme COBLARD Micheline, Mr COLLON Olivier, Mr CADOUX Claude, Mr FAUGER Sylvain, Mr BRIFFAUD Philippe

**ABSENTS EXCUSÉS** : Mr BRIN David (pouvoir à Mr Cadoux), Mme GABILLY Jacqueline (pouvoir à Mme COBLARD)

**ABSENTES NON EXCUSÉES** : Mme CHAUVEAU Cécile, Mme GUESNE Lydie.

**Mme COBLARD Micheline a été élue secrétaire de séance.**

❖ Procès-Verbal du 12 Décembre 2024	<input type="radio"/> Approbation
❖ Subvention association jumelage	<input type="radio"/> Pour : 11 <input type="radio"/> Contre : 0 <input type="radio"/> Abstention : 0
❖ Subvention école primaire voyage scolaire	<input type="radio"/> Pour : 11 <input type="radio"/> Contre : 0 <input type="radio"/> Abstention : 0
❖ Subvention A Side Humant	<input type="radio"/> Pour : 11 <input type="radio"/> Contre : 0 <input type="radio"/> Abstention : 0
❖ Délibération service intérim CDG 79	<input type="radio"/> Pour : 11 <input type="radio"/> Contre : 0 <input type="radio"/> Abstention : 0
❖ Délibération CNRACL CDG 79	<input type="radio"/> Pour : 11 <input type="radio"/> Contre : 0 <input type="radio"/> Abstention : 0
❖ Création de postes	<input type="radio"/> Pour : 11 <input type="radio"/> Contre : 0 <input type="radio"/> Abstention : 0

❖ Tableau des effectifs	<input type="radio"/> Pour : 11 <input type="radio"/> Contre : 0 <input type="radio"/> Abstention : 0
❖ Tarifs cantine scolaire	<input type="radio"/> Pour : 11 <input type="radio"/> Contre : 0 <input type="radio"/> Abstention : 0
❖ Adressage	<input type="radio"/> Pour : 11 <input type="radio"/> Contre : 0 <input type="radio"/> Abstention : 0

**Informations et questions diverses :**

- *Mr Rimbeau informe son équipe municipale suite à l'article paru dans la presse du jour qu'il ne se représentera pas lors des prochaines élections.*
  - *Mr Rimbeau a invité Mr MORIN E de la startup PICTAMAP créée en février 2024 pour les besoins d'aménagements du territoire. Il est accompagné par Mme FALSE N du groupe Technopole. Mr Morin fait une brève présentation, sa startup est spécialisée en analyses spatiales, en aide à l'aménagement du territoire, en conseils en géosolutions. Il expose l'outil Climadiag qui permet de visionner les changements climatiques d'ici 2050. Présentation du concept One Health (santé environnementale, humaine et animale). Les élus présents ont eu diverses questions suite à cette présentation.*
  - *Mr Fauger de la commission bâtiment fait un rapport concernant les différentes réunions notamment pour le « logement Rémy ». Les travaux vont bientôt se terminer. Le logement pourra se louer d'ici quelques semaines.*
  - *Mr Briffaud de la commission loisirs informe les membres présents du spectacle qui aura lieu prochainement sur la commune le vendredi 16 Mai 2025. Deux séances seront proposées : le projet sera porté avec l'école élémentaire en journée et la deuxième séance sera ouverte le soir à tous public en collaboration avec l'APE. Les modalités restent à préciser. C'est un spectacle qui devait avoir lieu en octobre dernier mais n'a pas pu aboutir pour faute de réservation.*
- Mr Rimbeau soumet une autre idée d'animation à la commission. La commission a travaillé sur d'autres projets qu'ils présentent succinctement.*
- *Vitraux de l'église : Mme Lezay rapporte que les deux vitraux ont été reposés cette semaine. Dans 6 mois il faudra vérifier l'évolution des travaux effectués sur ces deux vitraux. Des photos sont à réaliser régulièrement afin de pouvoir par la suite dresser un rapport.*
  - *Enquête publique à Dilay : Le commissaire a adressé la conclusion de l'enquête qui s'est déroulée du 6 au 25 Janvier 2025.*
  - *Audit Salle du Chaillot : Mr Le Maire demande à la commission bâtiment de travailler à ce sujet.*

- *Mr Briffaud relate les demandes d'administrés :*
  - ◆ *Le panneau « sauf vélo » enlevé rue Jean De St Goard est regretté mais Mr Le Maire dit que pour des raisons de sécurité il est préférable de faire ainsi.*
  - ◆ *Lors d'une tempête une passerelle de la commune a subi des dommages par un arbre. Mr Rimbeau signale que les propriétaires vont faire le nécessaire prochainement pour la remise en état de la passerelle.*
  - ◆ *Sac à déjections canines : les sacs sont en commande.*

*Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 heures.*

Ardin, le 23 Janvier 2025

Le Maire,  
Jean-Pierre RIMBEAU

Pour le Maire Absent  
L'adjointe déléguée  
Nadia HAYE



Délibérations consultables en mairie à compter de l'affichage.  
Affiché le 29 JANVIER 2025